

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Type d'établissement : Collège

Niveau : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Public : Elèves de 4ème

Durée : 1 X 1 semaine au 1^{er} trimestre
1 X 2 semaines au 3^{ème} trimestre

Objectif :

- Observation du milieu professionnel
- Découverte de deux champs professionnels

Modalités :

- Convention obligatoire en 3 exemplaires signée par l'entreprise, l'établissement scolaire et l'élève/les parents
- Visite de l'enseignant chargé du suivi sur le lieu de stage

Evaluation :

- Compte rendu de visite par le professeur chargé du suivi
- Fiche d'appréciation à remplir par le tuteur
- Dossier de stage à remplir par l'élève

Rémunération : Pas de rémunération prévue par le législateur

Réglementation : Les stagiaires peuvent procéder à des manœuvres ou manipulations sur des machines, produits ou appareils de production nécessaires à leur formation mais ne peuvent accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par le Code du travail.